



**DIMANCHE 10 MARS 2019**

**CHAUMES EN RETZ**

# RANDO DU PRINTEMPS

Marche

Salle ELLIPSE

CHEMERE

A partir de 6h45



Circuit Familial VTC 20 Km  
Circuit VTT 35 Km

**Marches à allure libre ou Nordique**

3 circuits : 10 km – 16 km – 25 km

**Running accepté**

**Tarif unique 4€00 - Gratuit moins de 10 ans**



Ravitaillement sur les parcours  
Boissons et Sandwich à l'arrivée



**Organisation ETOILE DU RANDONNEUR**

**Horaires et renseignements au dos**

# RANDO DU PRINTEMPS



Chaumes en Retz (44)

VTT et VTC : Départ de 7h30 à 9h30

## Accueil

Salle ELLIPSE ( CHEMERE )

A partir de 6h45

### Heures de départ :

25 km : Départ groupé à 7h30

16 km : Départ de 8h00 à 9h00

10 km : Départ de 9h00 à 10h00

NOM	Prénom	Age	Club	25 km	16 km	10 km	Montant

### AUTORISATION PARENTALE pour les mineurs

Je soussigné Prénom ..... Nom ..... représentant légal, autorise mon fils/ma fille Prénom : ..... Nom : ..... à participer à la randonnée organisée par l'Etoile du Randonneur le 11 Mars 2018 et certifie qu'il ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique de la randonnée pédestre. L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

J'autorise l'association Etoile du Randonneur à faire hospitaliser mon fils/ma fille en cas de nécessité et autorise le centre hospitalier le plus proche à pratiquer sur celui-ci ou celle-ci une anesthésie générale en vue d'une éventuelle intervention.

Signature :

### Infos pratiques

Blog : [etoiledurandonneur.jimbo.com](http://etoiledurandonneur.jimbo.com)

Mail : [etoilerandoarthon4@gmail.com](mailto:etoilerandoarthon4@gmail.com)

Pensez à votre  
Faite un geste pour l'environnement



Le parcours ne présente pas de difficulté particulière, chacun marche à son rythme. Veuillez au respect de la nature, de l'environnement et du code de la route. Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte (cf autorisation parental). Attention à ne pas surestimer leurs possibilités. L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

L'Etoile du Randonneur est adhérente FFRP

Ne pas jeter sur la voie publique